

**SECONDA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2019**  
**2EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2019**  
**27 È 28 DI GHJUGNU DI U 2019**  
**27 ET 28 JUIN 2019**

**2019/E2/065**

**REPONSE DE M. LIONEL MORTINI**  
**A LA QUESTION DEPOSEE PAR M. JEAN-JACQUES LUCCHINI**  
**AU NOM DU « FEMU A CORSICA »**

**OBJET : Peste porcine africaine**

Oui, effectivement nous sommes aujourd'hui indemnes de la peste porcine africaine. Mais sous la menace de cette épidémie de peste porcine, la France a accéléré l'adoption de mesures préventives dont vous venez de parler. Des instructions techniques sont parues il y a quelques mois et précisent ce que doivent être les mesures de protection des élevages de plein air, notamment en termes de clôtures vis-à-vis des sangliers, des renards et d'autres espèces. Ce sont des propositions inadaptées à nos territoires et à nos particularismes, qui ne s'arrêtent pas à la Corse du reste, à notre particularisme de plein air en rotation parcellaire extensif ou présent dans des zones difficiles.

Donc ces nouvelles obligations doivent entrer en vigueur en 2021. Cette échéance doit nous laisser le temps de faire des contre-propositions dont nous avons parlé ces derniers jours avec le Ministre de l'agriculture pour valider des expérimentations en vue d'aboutir à des mesures de biosécurité adaptées à la diversité de l'élevage et de la production porcine.

Un groupe de travail est déjà mis en place avec le syndicat Salameria et la SOJO Porcu Nustrale, l'INRA, les Chambres d'Agriculture, le FRGDS qui a un rôle central, évidemment l'ODARC et la Collectivité de Corse. Il s'est déjà réunis à plusieurs reprises et travaille à la rédaction d'un document. Ce groupe de travail s'est fixé quatre objectifs :

- Garantir la spécificité d'élevage porcin en Corse ;
- Protéger les élevages des maladies transmissibles ;
- Limiter les risques de diffusion entre élevages ;
- Empêcher l'entrée des pathogènes en Corse.

Pour aller dans votre sens et dans le sens de votre question, nous allons remettre un document au ministre, dans les prochains mois ou les prochaines semaines, pour avoir un véritable plan sanitaire pour la Corse qui soit différent évidemment du continent pour et peut-être nous protéger un peu plus. Donc, oui nous sommes en action pour anticiper un futur désordre sanitaire qui pourrait être mortel pour la filière porcine et d'une manière générale pour l'ensemble de l'élevage.

Merci.